Immigration: connaissez vos droits !

SOYEZ PRÉPARÉ (E) ! UN GUIDE « CONNAISSEZ VOS DROITS » POUR LES IMMIGRANTS À NEW YORK

I. CONNAISSEZ VOS DROITS

Vous avez le droit :

- De garder le silence;
- À un interprèter;
- À un avocat;
- De téléphoner;
- De ne pas répondre aux questions concernant votre lieu de naissance, votre statut en matière d'immigration ou votre entrée aux États-Unis;
- De ne pas signer de documents que vous ne comprenez pas;
- De demander si vous êtes détenu. Si vous n'êtes pas détenu, vous pouvez partir.

Qu’est-ce qu’il faut faire á propos de vos documents :

- Ne détenez pas des fausses identités ou des faux documents d'immigration.
- N’ayez aucun document concernant votre pays d'origine.

Si des agents de l’ICE viennent chez vous, ils ne peuvent entrer dans la maison que si:

- Quelqu'un dans la maison leur permet d'entrer ; OU
- Ils ont un mandat de perquisition **signé par un juge avec le nom et l'adresse de la personne qu'ils recherchent**. Demandez à l’ICE de pousser le mandat sous la porte ou à travers une fenêtre.

Si non, **N’OUVREZ PAS LA PORTE.**

II. PRÉPAREZ UN PLAN

1. **À tout moment :**

    - Ayez avec vous votre carte verte (green card) valide, votre permis de travail, votre carte d'identité NYS ou NYC;
    - Faites des copies de tous vos documents d'immigration et donnez des copies à un membre de la famille ou à un ami de confiance;
    - Ayez avec vous les avis de réception pour tout dossier d'immigration en instance ou toute audience au tribunal;
    - **Mémorisez** les numéros de téléphone d'un membre de la famille / ami et d'un avocat d'immigration ou d'un fournisseur de services juridiques; (ligne téléphonique LSNYC : 917-661-4500, lun. - ven. 10h-16h)
    - Trouvez le numéro de téléphone d'urgence du consulat de votre pays et mémorisez le numéro.

2. **Trouvez quelqu'un en qui vous avez confiance pour prendre soin de vos enfants si vous êtes détenu (e) :**

    - Assurez-vous que vos enfants ont le numéro de téléphone de cette personne, et qu'ils savent ce qu'il faut faire si vous ne rentrez pas à la maison;
    - Assurez-vous que l'école de vos enfants sait qui peut et ne peut pas aller chercher votre enfant à l'école;
    - Notez les instructions si votre enfant a des problèmes médicaux;
    - Rédigez une procuration pour permettre un membre de la famille ou à un ami de prendre des décisions au sujet de votre enfant;
    - Si vous avez des enfants qui sont citoyens américains, assurez-vous qu'ils possèdent des passeports américains. Vous pouvez demander un passeport à n'importe quel bureau de poste des États-Unis et à www.travel.state.gov

3. **Si vous êtes détenu (e) par l'ICE, faites savoir à votre famille et vos amis comment vous trouver :**

    - Votre famille et vos amis peuvent appeler l'ICE au 212-264-5085 ou effectuer une recherche en ligne à l'adresse www.ice.gov/locator

---

Notre ligne d'assistance juridique est ouverte du lundi au vendredi de 10h à 16h.
Appelez le 917-661-4500 pour parler avec un membre de notre bureau.